

**FFAVIRON**

**ZONE  
SUD OUEST**



# Réglementation sportive 2019



<https://avironzonesudouest.weebly.com>



**ZONE  
SUD OUEST**

# SOMMAIRE

- Page 1 & 2** Ce qui change dans la réglementation sportive FFA 2019
- Page 3** Rappel de quelques points de la réglementation sportive FFA 2019
- Page 4** Stages de travail J18
- Page 5** Tête de rivière interrégionale
- Page 6 & 7** Championnat interrégional bateaux courts J18, Senior et Para Aviron
- Page 8** Régate interdépartementale du Sud-Ouest
- Page 9** Championnat interrégional J14
- Page 10 & 11** Championnat interrégional bateaux longs J16 & Critérium aviron partagé
- Page 12 & 13** Systèmes de qualifications des championnats interrégionaux



# Ce qui change en 2019 dans la réglementation FFA

## ✓ **Dénomination**

Le qualificatif « zone » disparaît au profit de celui de « interrégional ».

## ✓ **Championnat de France aviron indoor**

Tous les participants sont licenciés à la FFA et il n'existe plus de réglementation spécifique pour limiter les inscriptions des étrangers.

Les catégories indoor correspondent à l'âge atteint le jour de l'épreuve.

Suppression d'une épreuve en relais mixte à 4 en plus de 40 ans.

Ajout de deux épreuves en relais homme et femme à 4 en senior.

Ajout d'une épreuve en relais SMR4 HV (handi-valide).

## ✓ **Tête de rivière interrégionale ou nationale**

Une des 4 têtes de rivières interrégionales devient tête de rivière nationale sur proposition de la DTN.

Au maximum 18 équipages par catégorie senior (hors 2-HPL) lors de la tête de rivière nationale sont qualifiés directement pour le championnat de France sur proposition de la DTN.

Lors de ces têtes de rivière, les organisateurs peuvent inscrire des épreuves autres que celle du chemin de sélection.

En 2019, la tête de rivière nationale aura lieu à Marignane.

## ✓ **Épreuves qualificatives interrégionales bateaux courts**

Pour les seniors hors 2-HPL, le nombre total d'équipages qualifiés est limité à 13 auxquels s'ajoutent 18 équipages maximum qui se sont qualifiés directement lors de la tête de rivière nationale.

La classification pour les handicaps physiques se fait lors de ce week-end et non plus au championnat de France.

La qualification des équipages para-aviron et aviron adapté s'effectue à partir de leur classement et de leur performance réalisée.

## ✓ **Championnat de France bateaux courts**

Seuls les équipages seniors, qui ont participé au championnat interrégional, font la tête de rivière préliminaire.

Le nombre de places qualificatives pour entrer dans le système à 24 dépend du nombre d'équipages qualifiés directement lors de la tête de rivière nationale.

## ✓ **Championnats de France d'aviron de mer**

Ajouts d'épreuves en J16, senior mixte, master et para-aviron.

## ✓ **Championnats de France senior et J18 bateaux longs et Critérium national senior bateaux longs**

Le championnat de France J18 bateaux longs est déplacé le même week-end que celui des seniors bateaux longs.

Les engagements sont libres, sans épreuves qualificatives interrégionales.

## ✓ **Championnats interrégionaux J16 et Critérium national aviron partagé**

Il n'y a plus de courses J18 et seniors moins de 23 ans lors de ces championnats.

Les engagements pour les championnats de France sont libres.

## ✓ **Championnat de France master**

Création d'un championnat de France master qui vient se substituer au championnat de France vétérans.

Ce championnat n'est plus associé au championnat national jeune.



✓ **Championnat national jeune**

Ce championnat n'est plus associé au championnat de France vétéran.

✓ **Championnats de France J16 et U23**

Déplacement du championnat de France J18 avec le championnat de France senior.

Ajout des épreuves 4xF, 4xH et 8+M au championnat de France U23.

✓ **Critérium national para-aviron et aviron adapté**

Les épreuves en 1x sont disputées en fonction du handicap (PR1, PR2 et PR3) hommes et femmes regroupés.

Ajout d'une épreuve en SM2x PR3

Les remises de médailles se feront le dimanche avec les autres épreuves de ce week-end de championnats.

✓ **Système de qualification et grilles de progression**

Diminution du nombre de systèmes de qualification et de grilles de progression.

✓ **Classement des clubs**

Nouveau barème pour le classement jeune et le classement mer.

Création d'un classement master.



# Rappel de la réglementation FFA

## ✓ **Objet, composition et fonctionnement des zones sportives**

Les zones sportives sont constituées pour désigner les équipages qualifiés pour les championnats de France, dans la limite des quotas annuels dont elles disposent.

Les zones sportives sont des groupements de plusieurs ligues, définis par la FFA, et se composent ainsi :

- Zone Nord-Est : Grand Est, Hauts de France.
- Zone Nord-Ouest : Bretagne, Centre-Val de Loire, Guyane, Île-de-France, Normandie, Pays de la Loire.
- Zone Sud-Est : Auvergne-Rhône Alpes, Bourgogne-Franche Comté, Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **Zone Sud-Ouest : Guadeloupe, Martinique, Nouvelle Aquitaine, Occitanie.**

Les présidents des ligues composant la zone, accompagnés de leur responsable sportif se réunissent au moins une fois par an avant le début de la saison sportive pour déterminer les modalités de qualifications pour les championnats de France. Celles-ci devront être transmises à la fédération pour approbation.

À l'occasion de cette réunion, les présidents des ligues définissent en commun les moyens annuels nécessaires au fonctionnement de la zone. Ils désignent un coordonnateur de zone qui sera la personne référente auprès de la FFA. Un cadre technique référent de zone sera aussi désigné annuellement par le directeur technique national.

## ✓ **Répartition des qualifiés par zones**

Pour les Championnats de France bateaux courts (J18 et sénior) et J16, le nombre de qualifiés par zone est fonction de la performance sportive de la zone.

Pour les championnats interrégionaux, le nombre de qualifiés ne pourra pas être inférieur à 4 pour le système à 24, à 3 pour le système à 18 et à 2 pour le système à 13, même si le calcul de la performance sportive d'une zone est inférieur à ce minima.

	J16	J18 bateaux courts et 2-SHPL	Senior bateaux courts
<b>Total qualifiés</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>13</b>
Nord Est	4	4	2
Nord Ouest	8	7	4
Sud Est	8	9	5
<b>Sud Ouest</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>2</b>

En cas de quotas non remplis dans une épreuve, les places disponibles sont attribuées, dans la limite de deux places par zone, dans l'ordre préférentiel suivant en 2019 :

Pour les J18 bateaux courts et 2-SHPL :

- 24 qualifiés : Nord-Est, Sud-Est, Nord-Ouest, **Sud-Ouest**

Pour les seniors bateaux courts (hors 2-SHPL) :

- 13 qualifiés : Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Est, **Sud-Ouest**

Pour les J16 :

- 24 qualifiés : Nord-Est, Sud-Est, Nord-Ouest, **Sud-Ouest**

## ✓ **Code des régates FFA - Engagements hors délai**

En cas d'engagements ou de modifications au-delà du délai fixé par l'avant-programme prévisionnel visé à l'article 6, les équipages concernés peuvent être autorisés à participer mais, dans ce cas, l'association concernée est :

- **Privée de tous les points sportifs** qu'elle aurait pu acquérir au cours du critérium national ou de la journée du championnat de France de la catégorie d'âge concernée, dans le cadre du classement des clubs visé à l'article 9 ;
- **Redevable**, par équipage concerné, d'une amende de 50 points (1 point = 1,50 €) payée à la fédération avant l'ouverture de l'épreuve qualificative du critérium ou de la journée du championnat de France de la catégorie d'âge concernée.

Modalités d'applications : les demandes d'engagements (ou modifications d'engagements) hors délai et de rameurs non licenciés au 31 mars doivent être faites par écrit auprès de la FFA au plus tard 24 heures avant la date et l'heure de consultation de l'ordre des départs de l'épreuve concernée.



## **Descriptif :**

Depuis près de 10 ans, la zone Sud-Ouest organise des stages de travail durant la période hivernale pour les J18 hommes et femmes. L'objectif principal est de faire évoluer ensemble en bateau les meilleurs athlètes de la zone afin de composer et proposer des équipages performants pour la régates de sélection des équipes de France junior du 6 et 7 juillet 2019.

## **Calendrier :**

3 stages sont proposés pour la saison 2019

- Stage 1, 24 et 25 novembre 2018 : effectif « large » pour du travail en bateaux longs
- Stage 2, 12 et 13 janvier 2019 : effectif « moyen » pour du travail en bateaux courts (essais d'appairage) et bateaux de régates de sélection (2x et 4-)
- Stage 3, à déterminer : effectif « réduit » pour du travail de préparation à la régates de sélection

## **Chemin de sélection :**

- Stage 1, performance en 1x lors des têtes de rivière de novembre en Nouvelle Aquitaine et Occitanie.
- Stage 2, performance en 1x des TdR de novembre et évaluation fédérale.
- Stage 3, performance aux championnats de France bateaux courts et en fonction des projets de préparation de la régates de sélection.

## **Contact et infos :**

Germain Pontois – Coordonnateur de la zone Sud-Ouest - [germain.pontois@ffaviron.fr](mailto:germain.pontois@ffaviron.fr)

Site internet zone SO - <https://avironzonesudouest.weebly.com>

## **Rappel des règles de sélection pour les équipes de France junior :**

Il est indispensable, que sur la période de compétition, du championnat de France bateaux courts jusqu'à l'entrée en stage terminal, les rameuses et rameurs des collectifs junior respectent au maximum la programmation nationale de l'entraînement notamment le type des séances de préparation physique et leur volume. Pour cette raison, la régates de sélection est déplacée plus proche du début du stage terminal, à la place du championnat de France junior bateaux longs.

Au-delà des performances individuelles déjà réalisées lors des étapes du chemin de sélection hivernale, la régates de sélection permettra de constituer un collectif junior A pour préparer le Championnat du Monde, et un collectif junior B qui participera à la Coupe de la Jeunesse. Le collectif B est constitué des rameurs atteignant l'âge des 17 ans dans l'année et suivant ceux retenus dans le collectif junior A. En fonction du niveau, des rameurs J18 pourront être retenus pour participer en 1x et 2-. Ce collectif est complété par des rameurs J16 retenus pour leur potentiel repéré dans le cadre du PPJ.

Le programme de la régates sera le suivant, jour 1 course en 1x et 2-, jour 2 course en 2x et 4- avec deux parcours par jour. Les engagements seront ouverts aux sportifs J18 classés dans les 12 premiers du championnat de France bateaux courts, et aux J17 ayant participé à ce même championnat. Des rameurs complémentaires peuvent être autorisés à participer avec accord du DTN dans la limite de 24 équipages par spécialité en bateaux courts le jour 1.

Les mixtes de clubs sont autorisées.

Les rameurs sont inscrits en couple ou en pointe pour la durée de la régates.

Les engagements de tous les participants sont validés par la DTN.

Pour l'ensemble des épreuves, le matériel est fourni par les clubs.



# TÊTE DE RIVIERE INTERREGIONALE

Dimanche 10 mars 2019

SAINTE-LIVRADE

## Participation :

Tête de rivière en bateaux courts J16, J18, Séniors et Para-aviron : épreuves en un de couple et deux sans barreur selon les prévisions de programmes jointes. Les mixtes de clubs sont possibles en deux sans barreur.

## Engagements :

Les engagements sont à faire par les clubs sur le serveur intranet de la FFA.

Dans le cas de mixtes de sociétés au sein d'une même ligue, contactez votre cadre technique bien avant la date de clôture des engagements.

Pour les mixtes hors ligue, les engagements sont à transmettre à la FFA.

**Les engagements hors délai ne seront pas pris en compte.**

Contact : Germain Pontois – Coordonnateur de la zone Sud-Ouest : [germain.pontois@ffaviron.fr](mailto:germain.pontois@ffaviron.fr)

## Calendrier :

- Lundi 18 février 2019 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA.
- Vendredi 01 mars 2019 14h00 clôture des inscriptions
- Vendredi 01 mars 2019 17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](http://ffaviron.fr)
- Mercredi 07 mars 2019 14h00 consultation du programme sur <https://avironzonesudouest.weebly.com>

## Horaires prévisionnels :

Réunion des délégués au club de Sainte Livrade à **9h00**.

Première course à 10h30, puis départ toutes les 45 secondes.

## Rameurs poids léger :

Lors des têtes de rivière interrégionales, seul le poids individuel est limité.

Il doit être de 73 kg maximum chez les hommes et de 59,5 kg maximum chez les femmes.

La pesée des rameurs PL se déroulera à l'étage du club.

## EPREUVES

Course n°1*	J18F2-	Course n°9	SH1xPL	Course n°17**	SF1x PR1
Course n°2*	J18H2-	Course n°10	SF1x	Course n°18**	SH1x PR2
Course n°3*	J18F1x	Course n°11	SH1x	Course n°19**	SF1x PR2
Course n°4*	J18H1x	Course n°12	SH2- PR3	Course n°20**	SH1x PR3-ID
Course n°5	SF2-	Course n°13	SF2- PR3	Course n°21**	SF1x PR3-ID
Course n°6	SH2-PL	Course n°14	SH1x PR3		
Course n°7	SH2-	Course n°15	SF1x PR3		
Course n°8	SF1xPL	Course n°16**	SH1x PR1		

\* les J16 souhaitant participer sont à engager en J18.

\*\* les courses 16 à 21 se courent sur la distance de 4000m.



# CHAMPIONNAT INTERREGIONAL BATEAUX COURTS

Samedi 30 et dimanche 31 mars 2019

CAZAUBON

## Participation :

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.

Les équipages engagés doivent courir dans la zone d'appartenance de leurs clubs ou du pôle auquel ils sont rattachés. Les équipages composés de mixtes de clubs de deux zones différentes peuvent courir au choix dans l'une de ces deux zones.

**La régates de zone bateaux courts J16 est supprimée.** En effet, ses épreuves étaient régulièrement déplacées voir annulées en raison des conditions météo. Les épreuves qualificatives J18, seniors et para-aviron sont prioritaires sur ce week-end.

## Engagements :

Les engagements sont à faire par les clubs sur le serveur intranet de la FFA.

Dans le cas de mixtes de sociétés au sein d'une même ligue, contactez votre cadre technique bien avant la date de clôture des engagements.

Pour les mixtes hors ligue, les engagements sont à transmettre à la FFA.

**Attention, l'article 7 du code des régates sera appliqué pour les engagements hors délai.**

Contact : Germain Pontois – Coordonnateur de la zone Sud-Ouest : [germain.pontois@ffaviron.fr](mailto:germain.pontois@ffaviron.fr)

## Calendrier :

- Lundi 11 mars 2019 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA.
- Vendredi 22 mars 2019 14h00 clôture des inscriptions  
17h00 consultation des inscriptions sur [ffaviron.fr](http://ffaviron.fr)
- Mercredi 27 mars 2019 14h00 consultation du programme sur <https://avironzonesudouest.weebly.com>

## Rameurs poids léger :

Lors des épreuves qualificatives interrégionales, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des courses de la FFA. (Femme: 59 kg maximum / Homme: 72,5 kg maximum - moyenne d'un équipage: 70 kg)

La pesée des rameurs PL se déroulera à la tour d'arrivée.

## Classification :

Les classifications ne sont plus faites aux championnats de France mais lors des championnats interrégionaux. Une session de classification pour les handicaps physique aura lieu sur place le samedi 30 mars le matin avec rendez-vous au préalable auprès de la FFA. Pour les handicaps mentaux, la classification sera faite sur présentation de la carte d'invalidité à transmettre à la FFA par mail à l'adresse suivante : [handicaps@ffaviron.fr](mailto:handicaps@ffaviron.fr)

## Titres et récompenses :

Les titres de champions interrégionaux en J18, seniors et para-aviron seront décernés pour tous les équipages ou rameurs vainqueurs, y compris pour ceux extérieurs à la zone sud-ouest. Les récompenses seront remises le dimanche, au vainqueur de chaque finale au ponton d'honneur.

## Qualification pour les championnats de France bateaux courts

Les 2 premiers équipages seniors, ainsi que les 4 premiers équipages en J18 et 2-SHPL seront qualifiés automatiquement ; en cas de forfait pour les championnats, le délégué du club devra venir l'indiquer au secrétariat à la tour d'arrivée.

**Aucun quota supplémentaire ne sera attribué par la FFA.**

Pour se qualifier au championnat de France para-aviron et au critérium national adapté, les équipages devront réaliser une performance (exprimée en % et calculée par rapport au temps référence de chaque catégorie) qui ne soit pas inférieure de plus de 20% par le bateau le plus performant de la régates.





# CHAMPIONNAT INTERREGIONAL BATEAUX COURTS

Samedi 30 et dimanche 31 mars 2019

CAZAUBON

## Horaires prévisionnels :

Réunion des délégués samedi 30 mars à **9h30** sous la tente blanche.

Samedi de 10h30 et 17h30

- Tête de rivière, si plus de 24 engagés
- Séries qualificatives
- Repêchages

Dimanche de 9h à 17h00

- Demi-finales
- Finales

*En cas de finales directes un parcours pour distribution des lignes d'eau lors des finales est prévu. Le parcours et la finale se dérouleront le même jour.*

## EPREUVES

Course n°1	J18F2-	Course n°8	SF1xPL	Course n°15	SH2- PR3
Course n°2	J18H2-	Course n°9	SH1xPL	Course n°16	SF1x PR1
Course n°3	J18F1x	Course n°10	SF1x	Course n°17	SH1x PR1
Course n°4	J18H1x	Course n°11	SH1x	Course n°18	SF1x PR2
Course n°5	SF2-	Course n°12	SF1x PR3	Course n°19	SH1x PR2
Course n°6	SH2-PL	Course n°13	SH1x PR3	Course n°20	SF1x PR3-ID
Course n°7	SH2-	Course n°14	SF2- PR3	Course n°21	SH1x PR3-ID



# REGATE INTERDEPARTEMENTALE DU SUD-OUEST

Dimanche 21 avril 2019

CAZAUBON

## Préambule :

A l'issue d'une concertation entre les dirigeants des deux ligues de la zone Sud-Ouest, il a été convenu la suppression du match des ligues dans son format d'origine pour être remplacé par une régates « test » pour la saison 2019.

Pour plus d'information sur la réflexion menée par les ligues, voir la note info Zone Sud-Ouest n°1-2019 disponible sur le site de la zone <https://avironzonesudouest.weebly.com>

## Participation :

Les épreuves des catégories J14 et J16 sont ouvertes aux équipages de regroupement de comités départementaux. Le découpage de ces regroupements de CD est proposé par chaque ligue. Ces regroupements sont réfléchis sur la cohérence géographique et sur l'équilibre des niveaux sportifs.

Les rameurs J18, Seniors et Masters sont regroupés dans une seule catégorie OPEN. Les équipages sont soit des équipages homogènes de club soit des mixtes de clubs.

## Engagements :

Pour les épreuves J14 et J16, les regroupements de CD devront communiquer à leur ligue respective leurs engagements avant le samedi 6 avril 2019 18h00.

Pour les épreuves Open, les clubs devront faire les engagements sur le serveur intranet de la FFA avant la clôture des inscriptions le mercredi 10 avril 18h00. Seules les mixtes de clubs devront communiquer à leur ligue respective leurs engagements avant le samedi 6 avril 2019 18h00.

Les ligues devront faire les engagements (J14, J16 et Open « mixtes ») sur le serveur intranet de la FFA avant la clôture des inscriptions le mercredi 10 avril 18h00.

**Les engagements hors délai seront étudiés uniquement par mail et pris en compte en fonction du programme existant.**

**Contact : Germain Pontois – Coordonnateur de la zone Sud-Ouest : [germain.pontois@ffaviron.fr](mailto:germain.pontois@ffaviron.fr)**

## Calendrier :

- Mercredi 03 avril 2019 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA.
- Samedi 06 avril 2019 18h00 clôture des inscriptions **pour les CD et mixtes de clubs** par mail auprès des ligues.
- Mercredi 10 avril 2019 18h00 clôture des inscriptions sur le site intranet de la FFA.
- Samedi 13 avril 2019 18h00 consultation du programme sur <https://avironzonesudouest.weebly.com>

## Titres et récompenses :

Les 3 premiers équipages seront récompensés dans toutes les épreuves.

Un classement des comités départementaux sera établi via des points de participation où tous les rameurs seront comptabilisés, ceux des équipes de regroupements de CD, ainsi que dans les équipes Open (1 rameur = 1 point).

## Horaires prévisionnels :

Réunion des délégués Dimanche 21 avril à **8h15** sous la tente blanche.

Première course à 9h00, séries le matin avec classements au temps pour les finales de l'après-midi.

## **EPREUVES**

Course n°1	OPEN 4x	Course n°5	J14H 8x+	Course n°9	J14F 8x+
Course n°2	OPEN 4-	Course n°6	J14H 4x+	Course n°10	J14F 4x+
Course n°3	J16H 8+	Course n°7	J16F 8+	<i>Rotation possible</i> C3/C7, C4/C8, C5/C9, C6/C10	
Course n°4	J16H 4x	Course n°8	J16F 4x		

Page 8



<https://avironzonesudouest.weebly.com>



# CHAMPIONNAT INTERREGIONAL JEUNE

Samedi 15 et dimanche 16 juin 2019

BRIVE LA GAILLARDE

## Participation :

➤ Championnat interrégional en 1x et 2x.

Ces épreuves sont réservées aux 36 meilleurs équipages de la zone Sud-Ouest.

A l'issue des championnats de ligue, les 22 premiers équipages de Nouvelle Aquitaine et les 14 premiers d'Occitanie sont qualifiés. Rappel : ces quotas sont calculés sur la moyenne des licenciés jeunes 12/13/14 ans des trois dernières saisons.

➤ Epreuves préparatoires au Championnat National Jeune en bateaux longs : 4x+ (deux équipages maximum) et 8x+.

Cette participation est possible à condition que les athlètes qualifiés en 1x et 2x participent bien à l'autre journée du championnat de zone.

## Engagements :

Les engagements des épreuves préparatoires en bateaux longs sont à faire par les clubs sur le serveur intranet de la FFA.

Pour les épreuves du championnat interrégional en 1x et 2x, les engagements sont faits automatiquement à l'issue des championnats de ligue.

**Contact : Germain Pontois – Coordonnateur de la zone Sud-Ouest : [germain.pontois@ffaviron.fr](mailto:germain.pontois@ffaviron.fr)**

## Calendrier :

- Lundi 20 mai 2019 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA.
- Vendredi 7 juin 2019 14h00 clôture des inscriptions
- Mercredi 12 juin 2019 14h00 consultation du programme sur <https://avironzonesudouest.weebly.com>

## Titres et récompenses :

Les 3 premiers équipages du championnat interrégional seront récompensés lors d'une cérémonie protocolaire à l'issue des finales. Les équipages vainqueurs des épreuves préparatoires en bateaux longs seront récompensés.

## Précisions :

Les rameurs J13/J14 doivent être titulaires du brevet d'aviron d'or, validé au sein du club.

## Horaires prévisionnels :

Réunion des délégués **vendredi 14 juin à 19h00** au poste de secours.

### SAMEDI

J14H bateaux longs

J14F bateaux courts

### DIMANCHE

J14F bateaux longs

J14H bateaux courts

## EPREUVES

---

Voir la page championnats de zone J16, J18 et U23.



# CHAMPIONNAT INTERREGIONAL J16 & CRITERIUM AVIRON PARTAGE

Samedi 15 et dimanche 16 juin 2019

BRIVE LA GAILLARDE

## Préambule :

Les championnats de France J18 et U23 ne sont plus soumis à des épreuves qualificatives, les engagements sont libres

## Participation :

### ➤ Championnat interrégional J16

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux longs sont ouvertes aux équipages homogènes de club. Les rameurs participant aux championnats J16 (rameurs J15 et J16) doivent être titulaires du brevet d'aviron d'Or passé dans le club. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

La possession d'un certificat de scolarité de l'année en cours délivré par un établissement situé en France est obligatoire pour les rameurs (et rameuses) n'ayant pas la nationalité française et concourant dans la catégorie J16

A partir de deux engagés un parcours est obligatoire.

### ➤ Critérium aviron partagé J18 mixte

Cette épreuve du Critérium aviron partagé est courue uniquement au niveau de la zone.

L'épreuve est courue en double mixte, un homme et une femme.

Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

Le rameur valide est autorisé à participer à une autre épreuve du championnat interrégional.

## Engagements :

Les engagements sont à faire par les clubs sur le serveur intranet de la FFA.

**Attention, l'article 7 du code des régates sera appliqué pour les engagements hors délai.**

Contact : Germain Pontois – Coordonnateur de la zone Sud-Ouest : [germain.pontois@ffaviron.fr](mailto:germain.pontois@ffaviron.fr)

## Calendrier :

- Lundi 20 mai 2019 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA.
- Vendredi 7 juin 2019 14h00 clôture des inscriptions
- Vendredi 7 juin 2019 17h00 consultation des inscriptions sur [www.ffaviron.fr](http://www.ffaviron.fr)
- Mercredi 12 juin 2019 14h00 consultation du programme sur <https://avironzonesudouest.weebly.com>

## Titres et récompenses :

Les 3 premiers équipages du championnat interrégional et du critérium aviron partagé seront récompensés lors d'une cérémonie protocolaire à l'issue des finales.

## Horaires prévisionnels :

Réunion des délégués **vendredi 14 juin à 19h00** au poste de secours.

## Programme prévisionnel :

### SAMEDI MATIN

- Séries qualificatives J16 (7 partants et +)
- Séries qualificatives J14H bateaux longs
- Séries qualificatives J14F bateaux courts
- Séries qualificatives J16 (6 partants maxi)
- Demi-finales J16
- Finales J14H bateaux longs
- Finales J14F bateaux courts

### SAMEDI APRES MIDI

### DIMANCHE MATIN

- Séries qualificatives J14F bateaux longs
- Séries qualificatives J14H bateaux courts
- Finales B J16

### DIMANCHE APRES MIDI

- Finales A J16
- Finales J14H bateaux longs
- Finales J14F bateaux courts



# CHAMPIONNAT INTERREGIONAL J16 & CRITERIUM AVIRON PARTAGE

Samedi 15 et dimanche 16 juin 2019

BRIVE LA GAILLARDE

## EPREUVES CHAMPIONNAT INTERREGIONAL

Course n°1	J16F4+	Course n°9	J16H2-	Course n°17	J14H4x+ **
Course n°2	J16F2x	Course n°10	J16H1x	Course n°18	J14H8x+ **
Course n°3	J16F2-	Course n°11	J16H4-	Course n°19	J13F1x
Course n°4	J16F1x	Course n°12	J16H4x	Course n°20	J14F2x
Course n°5	J16F4x	Course n°13	J16H8+	Course n°21	J14F1x
Course n°6	J16F8+	Course n°14	J18M2x *	Course n°22	J13H1x
Course n°7	J16H4+	Course n°15	J14F4x+ **	Course n°23	J14H2x
Course n°8	J16H2x	Course n°16	J14F8x+ **	Course n°24	J14H1x

\* épreuve CRITERIUM Aviron Partagé

\*\* épreuves préparatoires championnat national bateaux longs J14



# SYSTEME DE QUALIFICATION

## CHAMPIONNAT INTERREGIONAL BATEAUX COURTS J18, SENIOR et PARA AVIRON

de 1 à 6 partants	1 série finale A	pour déterminer les couloirs de finale
de 7 à 8 partants	2 séries 1 repêchage finale A	les vainqueurs en finale A les 4 premiers en finale A
de 9 à 12 partants	2 séries 2 repêchages finale B et A	les vainqueurs en finale A les 2 premiers en finale A
13 partants	3 séries 1 repêchage 2 demi-finales finale B et A	les 3 premiers en demi-finale les 3 premiers en demi-finale les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
14 partants	3 séries 2 repêchages 2 demi-finales finale B et A	les 2 premiers en demi-finale les 3 premiers en demi-finale les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 15 à 18 partants	3 séries 2 demi-finales finale C, B et A	les 4 premiers en demi-finale, les autres en finale C les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries 2 demi-finales finale C, B et A	les 3 premiers en demi-finale, les 4ème + les deux meilleurs temps en finale C les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
+ de 25 partants	TdR 4 séries 2 demi-finales finale C, B et A	les 24 premiers temps en série les 3 premiers en demi-finale, les 4ème + les deux meilleurs temps en finale C les 3 premiers en finale A, les autres en finale B



# SYSTEME DE QUALIFICATION

## CHAMPIONNAT INTERREGIONAL BATEAUX LONGS J16 & CRITERIUM AVIRON PARTAGE

de 1 à 6 partants	1 série finale A	pour déterminer les couloirs de finale
de 7 à 12 partants	2 séries finale B et A	les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A <i>(finale B à partir de 8 partants)</i>
de 13 à 18 partants	3 séries 2 demi-finales finale C, B et A	les 2 premiers de chaque série et les 6 meilleurs temps des restants en demi-finale les 3 premiers en finale A, les autres en finale B <i>(finale C à partir de 14 partants)</i>
de 19 à 24 partants	4 séries 2 demi-finales A/B 2 demi-finales C/D finale D, C, B et A	les 2 premiers et les 4 meilleurs temps des restants en demi-finales A/B, les autres en demi-finales C/D les 3 premiers en finale A, les autres en finale B les 3 premiers en finale C, les autres en finale D <i>(finale D à partir de 20 partants)</i>
+ de 25 partants	TdR 4 séries 2 demi-finales A/B 2 demi-finales C/D finale D, C, B et A	les 24 premiers temps en série les 2 premiers et les 4 meilleurs temps des restants en demi-finales A/B, les autres en demi-finales C/D les 3 premiers en finale A, les autres en finale B les 3 premiers en finale C, les autres en finale D

# SYSTEME DE QUALIFICATION

## CHAMPIONNAT INTERREGIONAL J14

de 1 à 36 partants	6 séries finale A à F	Les 6 premiers temps en finale A, les 6 suivants en finale B et ainsi de suite
--------------------	-----------------------	--

